



---

# **NORMES TYPOGRAPHIQUES**

**Dossier Auteurs**

---



# PRÉSENTATION DU TAPUSCRIT

## COMPOSITION DU TEXTE

---

### Police

- Times New Roman ; corps 12 pour le texte ; corps 10 pour les citations longues (dépassant 4 lignes) ; corps 9 pour les notes en bas de page ;
- Ne pas utiliser de majuscules, pas de gras ni de soulignement pour appuyer un propos. Souligner en utilisant l'italique ou le romain si le style de police du texte est déjà en italique.

### Paragraphe

- Interligne simple ;
- Justifier le texte ;
- Sauter une ligne avant et après les citations longues (dépassant 4 lignes) ;
- Sauter une ligne avant et après les sous-titres.

## DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES À REMETTRE

---

- Un résumé en français et en anglais d'environ 900 caractères espaces comprises ;
- 5 mots-clés en français et en anglais.



# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Lorsqu'il y a plus d'un auteur : Pietro Rossi et Paolo Bianchi // Pietro Rossi, Paolo Bianchi *et alii*.

Le lieu d'édition doit être indiqué tel qu'il est mentionné par l'éditeur : London, Roma, Köln, Den Haag, etc.

## MONOGRAPHIE

---

Prénom Nom, *Titre du livre*, Lieu, Éditeur, date, pagination.

- Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, Dunod, 1992, p. 211-255.

S'il s'agit d'une édition scientifique :

- Agrippa d'Aubigné, *Le Printemps*, éd. Véronique Ferrer, Genève, Droz, 2020.

La date de la première édition, le nom du traducteur, le titre de la collection, si nécessaires, seront indiqués de la façon suivante :

- Nathalie Sarraute, *Les Fruits d'or* [1963], Paris, Le Livre de Poche, 1969, p. 135-135.
- Agatha Christie, *Une Autobiographie*, trad. Jean-Michel Alamagny, Paris, Éditions du Masque, 2002.
- Henning Mankell, *La Cinquième femme*, Paris, Seuil, « Points », 1996.

## OUVRAGE COLLECTIF

---

Prénom Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Éditeur, date, pagination.

- Béatrice Didier (dir.), *Précis de littérature européenne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 123-125.

Article dans un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre de l'article », dans Prénom Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Éditeur, « Collection si nécessaire », date, pagination.

- Pierre Brunel, « Une mythocritique comparatiste dans le projet européen », dans Béatrice Didier (dir.), *Précis de littérature européenne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 37-46.

## ARTICLE DANS UNE REVUE

---

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol., n° x, *Titre spécifique à ce numéro si nécessaire*, date, pagination.



- Marine Branland, « La Guerre lancinante dans l'œuvre de Jacques Tardi », *Sociétés & Représentations*, vol. 29, n° 1, Tardi, 2010, p. 63-78.

## RÉFÉRENCE INTERNET

---

Mettre la référence précise et la date de consultation entre crochets droits :

- Tania Collani, « Présentation », *RILUNE Revue des littératures européennes*, n° 3, *Avant-garde et avant-gardes en Europe*, 2005, p. IX-X : [www.rilune.org/images/mono3/3\\_Collani\\_presentation.pdf](http://www.rilune.org/images/mono3/3_Collani_presentation.pdf). [Dernière consultation : 1/01/2016]

## RENOIS

---

Lorsqu'on souhaite indiquer en note un ouvrage cité précédemment, si les notes sont consécutives, utiliser :

- *Ibid.* (désigne le même auteur, le même ouvrage, la même page citée dans la note précédente) ;
- *Ibid.*, p. (désigne le même auteur, le même ouvrage, mais une page différente par rapport à celle citée dans la note précédente).

Si les notes ne sont pas consécutives, utiliser *op. cit.* :

- Vincent Gogibu, *op. cit.*, p. 42-43.

Si on a renvoyé précédemment à plusieurs ouvrages du même auteur : Prénom Nom, *Titre du texte abrégé*, *op. cit.*, pagination.

- Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques*, *op. cit.*, p. 245.

art. cit. renvoie à un article déjà cité.

éd. cit. renvoie à l'édition scientifique déjà citée.

*Id.* renvoie au dernier auteur cité ; *ead.* à la dernière auteure citée.



# RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

## CITATION

---

Citation longue (dépassant 4 lignes) : sauter une ligne avant et après ; utiliser un corps 10 pour la police.

Citation courte dans le corps du texte : mettre entre guillemets (« »).

- « Le silence de Hölderlin », affirme George Steiner, n'est pas « la négation de sa poésie mais, en quelque sorte, son extension, sa logique souveraine ».

Tout soulignement introduit dans la citation sera signalé en note de bas de page, à la suite de la référence bibliographique, par (je souligne) ou (nous soulignons).

## APPEL DE NOTE

---

L'appel de note se place toujours avant la ponctuation de la citation et après le guillemet fermant :

- édition<sup>1</sup>.
- « discours d'autorité »<sup>1</sup>.

## GUILLEMETS

---

Dans les citations brèves, on utilise exclusivement les guillemets à la française (« »), en prenant garde de placer une espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant. Les guillemets anglais doubles (“ ”) sont requis dans une citation de deuxième niveau, c'est-à-dire imbriquée dans une première citation. Les guillemets simples (‘ ’) sont requis dans une citation de troisième niveau : « Il lui dit : “Elle ne mange rien de ‘comestible’ !” ».

## UTILISATION DES CROCHETS DROITS

---

On utilise les crochets droits pour signaler un passage tronqué, un mot ou un groupe de mots qui a été ajouté, modifié ou remplacé. Les crochets droits ne doivent jamais être en italique.

- « Elle fermait les yeux et [...], sans s'en rendre compte [...], souriait ».

## SIGNES

---

- Accentuer les lettres capitales (É, Â, etc.).
- Les petites capitales sont utilisées exclusivement pour les siècles : « XVI<sup>e</sup> siècle ». Faire suivre le siècle d'un « e » en exposant « <sup>er</sup> » pour premier : « I<sup>er</sup> siècle ».



- Utiliser les lettres soudées (œ, Œ, æ, Æ).
- Utiliser les espaces insécables (Mac : ESPACE + ALT ; Windows : CTRL + MAJ. ␣ + ESPACE) : ils précèdent les signes de ponctuation doubles (: ; ! ?) ; ils suivent le guillemet typographique français ouvrant et précèdent le guillemet fermant (« collection »). Ils sont utilisés comme séparateurs de milliers (10 000).

## STYLES

---

Les mots en langues étrangères ou en latin sont en italique : *Aufklärung*.

Distinguer le trait d'union (-) (dans un mot) du tiret (–) (énumération ou incise).

## ILLUSTRATION

---

Les illustrations doivent être absolument nécessaires aux exigences scientifiques de l'article. Chaque illustration doit être un fichier numérique de 300 dpi (haute résolution) au format .jpeg ou .png.

Elles doivent être accompagnées d'une légende contenant : le titre de l'image ; la provenance de l'image ; la mention du copyright (©).

Si ces images demandent des droits d'auteur, il faudra s'adresser aux ayants droit afin d'obtenir et de régler les autorisations de reproductions.

## ABRÉVIATIONS

---

chapitre(s) : chap.

circa : ca

*confer* : *cf.* (n'utiliser « *cf.* » que pour suggérer une comparaison ou un rapprochement ; utiliser « voir » dans les autres cas)

feuillet(s) : f.

figure(s) : fig.

manuscrit(s) : ms.

note(s) : n.

numéro(s) : n<sup>o</sup>

page(s) : p.

paragraphe(s) : paragr.



*recto* : r<sup>o</sup>

sans lieu d'édition : s.l.

sans nom d'éditeur : s.n.

sans date d'édition : s.d.

sans lieu ni date : s.l.n.d.

suivant(s) : *sq(q)*.

tome : t.

traduction : trad.

vers : v.

*verso* : v<sup>o</sup>

volume(s) : vol.